La solution de la question sociale

Enfin, le Comité de la Triplice ne pouvait négliger de s'occuper du grave problème de la solution de la question sociale.

Il a examiné d'abord les solutions préconisées par les républicains démocrates et par les socialistes.

Ceux-ci prétendent amener, *dans la paix*, par une meilleure compréhension des droits et des devoirs de chacun, par la substitution de l'altruisme à l'égoïsme, par la protection efficace, de l'enfant, de la femme, du travailleur, du vieillard, du petit commerce et de la petite industrie, par une plus juste répartition des impôts, par la pratique de la solidarité, la compréhension du grand mot de fraternité qui est aussi une grande chose : *en*, en deux mots qu'étendent encore *pacifiément*, les améliorations tant attendues.

Le Comité de la Triplice a trouvé que la solution de la question sociale ainsi entendue portait préjudice aux privilèges légitimes de la bourgeoisie et à la domination naturelle de l'Eglise catholique et romaine.

Le Comité pense qu'une bonne guerre avec l'Angleterre ou l'Allemagne, quelle qu'en soit l'issue, ferait une heureuse diversion en ce moment.

Certes, il est pénible de penser que le deuil s'installerait dans presque toutes les familles ouvrières ou de la petite bourgeoisie, mais ce qu'il faut voir, c'est le résultat acquis. Il y aurait moins d'ouvriers après la guerre et plus de travail puisque il faudrait réorganiser. Ce serait pour la bourgeoisie une période d'activité et une nouvelle source de richesse.

Rome serait contente, la France amoindrie, peut-être vaincue, mais la question sociale serait résolue au moins pour vingt ans.

Voilà un programme pratique.

Ouvriers, petits commerçants, apprêtez vos poitrines.

Bonnes mamans, chères petites sœurs, apprêtez-vous à voir couler vos larmes et préparez vos habits de deuil.

Bourgeois, assurez-vous que vos fils sont à l'abri.

La question sociale va être résolue... si les ouvriers, les petits commerçants et les petits bourgeois sont assez bêtes pour s'offrir en holocauste à la rapacité et au besoin de domination de l'Eglise et de la grosse bourgeoisie.

Dimanche vous direz laquelle de ces deux solutions vous convient et quels sont ceux qui ont votre confiance.

Quant à moi, malgré la grandeur des projets de la Triplice, mon choix n'est pas douteux. C'est au double cri de : Vive la République démocratique et sociale ! A bas les jésuites et leurs alliés ! que je déposerai mon bulletin dans l'urne électorale.

Je vous invite à en faire autant.

Un typographe ami de la démocratie parce qu'il en est.

Leurs Chefs

On nous communique une lettre de convocation à une « grande réunion privée des électeurs des cantons Nord et Ouest, qui aura lieu le jeudi 19 mai, à 8 h. 1/2, dans la salle de l'Avenir du Vieux-Lille, 9, rue de Jemmapes, sous la présidence de M. Paul Rogez, député du Nord ».

« MM. Laurenge, ajoute la convocation, Bailly, Derode, Gosset et Plamont, candidats *républicains*, assisteront à la réunion. »

Or, sait-on par qui est signée cette convocation à une réunion qui doit être présidée par M. Paul Rogez ? Eh bien ! M. Emile Serive, président du comité d'action, M. Maquet-Derode, président du comité Nord, et M. Marcel Laurenge, président du comité Ouest.

Voilà, certainement, de bons, de sincères, de vieux républicains !...

ST-ANDRÉ

Les électeurs républicains de notre commune ont élu dimanche dernier la plupart des candidats de la liste vraiment républicaine.

La défaite a été pour ceux qui, cachant leur véritable drapeau, dissimulent leur nature et ont l'impudence de nous crier : « A bas les masques ! » eux, les cléricaux, qui depuis quatre ans, jouent aux républicains libéraux, espérant avec cette stratégie, accaparer les voix républicaines de toutes nuances.

Heureusement les électeurs se sont rendu compte des manœuvres du chanoine Scalbert qui, malgré son alliance avec le aire Wyckmans s'est vu privé de ses meilleurs *Batteurs* au premier tour de scrutin.

Certes, les citoyens de St-André ont bien mérité de la République, mais leur besogne n'est pas terminée. Il faut que dimanche prochain la défaite des réactionnaires soit complète, et pour cela, nous devons voter en rangs serrés et sans abstentions pour les candidats de la liste républicaine.

Il est que nous voitons avant tout, pour les principes de liberté que nous défendons. Les noms des candidats ne sont rien. Et d'ailleurs, choisis par nos amis déjà élus, ce seront des candidats sages, sérieux, prudents, pondérés, non ennemisde la bourgeoisie, comme essayeront de le faire croire nos adversaires qui ont peur de leur nombre mais qui les dissimulent unis à nous dans un commun amour de la République, ayant comme nous les mêmes aspirations, les mêmes espérances et collaborant avec nous à l'avènement du parti décrié.

Dans leur proclamation, les candidats dits libéraux parlaient de faire de St-André « Une grande famille ! » Les électeurs ne doivent pas oublier, que jadis notre commune était presque entièrement républicaine et formait une grande famille démocratique.

Or, ce sont précisément les cléricaux comme Georges Vandamme, puis Pierre Scalbert, qui sont venus la diviser en deux camps ennemis et à force de largesses peu désintéressées, de mensonges et de calomnies, ont su se créer des partisans à St-André.

Que les électeurs comprennent donc leur erreur une bonne fois ! ces partisans de la réaction se moquent d'eux et ne font de la politique que par pure ambition personnelle, dans un intérêt réciproque : l'un poussant l'autre, qui se consume en efforts inutiles pour devenir maire.

Si ce dernier arrivait un jour à ses fins, il ferait de Saint-André une ville de cléricaux non par l'affiche, mais une sorte de communauté religieuse où régnerait la terreur cléricale sous la férule du monde noir.

Les électeurs comprendront aisément ces choses et ils éliront nos quatre candidats républicains en ballottage, qui sauront administrer leurs intérêts et jouiss les biens communaux et défendre les intérêts de leurs concitoyens en même temps que les intérêts de la République.

Il y a quatre ans, nos adversaires se vantaient de placer aux urnes de nombreuses listes, et ils ont du devoir de tous de les mettre complètement à la porte dimanche prochain.

Vive la République !

Signé : *Un membre du Cercle républicain.*

A WAVRIN

Serions-nous sur le point de voir se réaliser, dans notre commune, un nouveau « Pacte de Varsovie » ?

On pourrait le croire, puisque le blackboulé Pollet annonce qu'il va s'entendre avec les socialistes, et s'entre part avec eux et est massé le matin de partition, avec les réactionnaires et les candidats républicains-radicaux, qui arrivent avec 400 voix, ne consentiront pas à se retirer en faveur du candidat qui est obtenu 150 voix.

La présentation qui paraît au moins étrange, tout bien comme dimanche quand on sait que les socialistes ont, avant le scrutin du 6 mai, juré de faire une guerre à mort à la République.

Malgré tout, nous ne pouvons croire que les socialistes de Wavrin songent sérieusement à conclure une parodie de Varsovie.

Il est vrai que, sur tous les champs de bataille électoraux, on voit socialistes et radicaux s'opposer d'un même effort à l'invision réactionnaire et cléricale et est impossible qu'à Wavrin une partie de l'armée républicaine s'unisse à l'ennemi commun.

A VALENCIENNES

L'Alliance républicaine-socialiste

L'alliance de tous les républicains contre la coalition des réactionnaires de la République, acceptée en principe dès le 7 mai par les modérés, les radicaux et les socialistes, a été consacrée mardi soir par l'entente du comité républicain et des représentants du parti ouvrier.

Cette nouvelle sera accueillie avec joie par la population républicaine de Valenciennes, qui n'aurait pas compris que les partisans de nos institutions démocratiques restassent désunis en présence de l'ennemi.

Pour le bon renom de Valenciennes, pour le salut de la République, chaque citoyen fera de son côté le sacrifice de certaines de ses préférences personnelles, comme l'ont fait les candidats et les comités réunis.

Et cette union féconde, qui permet à Valenciennes de se ressaisir, qui assure le succès des républicains au scrutin de dimanche prochain, rien ne pourra la rompre, ni même l'affaiblir.

Tous, animés par le même sentiment d'attachement à la République, par la conviction qu'il faut la défendre contre les entreprises d'ennemis honteux d'arborer leur drapeau et de faire *combattre leurs opinions, tous iront au scrutin* avec la ferme volonté de remplir leur devoir. Tous se rallieront à la **liste de défense républicaine** et la feront triompher.

Le scrutin du 6 mai a ouvert les yeux des plus aveugles ; les manœuvres des réactionnaires n'auront plus de prise sur la grande masse des électeurs, bien résolus à ne pas laisser tomber le chef-lieu d'arrondissement et la ville aux idées généreuses, la cité invincible mérite à toutes les libertés, entre les mains des intolérants, qui veulent asservissement des consciences.

En présence des menaces de la réaction, tout Valenciennes se groupera autour du drapeau de la République, tout chacun apportera au scrutin la *liste de défense republicaine*, **la liste complète** sans regarder si tel ou tel nom de candidat a été ensemble des ses opinions. Car chaque candidature, a cette heure, n'a plus qu'une signification bien nette : elle signifie « Vive la République ! »

Et c'est pour faire vivre la République, pour la maintenir ferme et droite en face de la réaction que la seconde bataille, la bataille décisive du 13 mai assurera la victoire à la *liste de défense républicaine*.

Les candidats de Défense Républicaine

Voici les candidats de la liste de Défense Républicaine :

Devillers Charles, Avoué, Maire, Conseiller sort.
Debièvre Anatole, Adjoint au Maire, Cons. sort.
Fontbisiaux Eugène, Industriel, Membre de l'Union du Commerce, Adjoint au Maire, Conseiller sortant.
Bonenfant Alexandre, Imprimeur, Membre de l'Union du Commerce.
Campiedeau Victor, Entrepreneur au Faubourg de Lille.
Corsolle Alfred, Négociant, Membre de l'Union du Commerce, Conseiller sortant.
Debarnile Paul, Président du Conseil d'Arrondissement, Conseiller sortant.
Debarbaix Hippolyte, Avocat, Ancien Bâtonnier.
Dupont Charles, Comptable.
Dugardin Fernand, Pharmacien, Cons. sortant.
Dupont Charles, Ancien Président départemental.
Durre Henri, Voyageur de commerce.
Fontaine Boniface, Négociant.
Fortier Antoine, Entrepreneur, Conseiller Prud'homme.
Kehl Louis, Conseiller Prud'homme.
Lacroix Antoine, Ingénieur, Juge suppléant au Tribunal de commerce, Membre de l'Union du Commerce.
Lecerf-Dehaynin, Epicier.
Lemaître Léon, Liquoriste.
Menin Pierre, Conseiller Prud'homme.
Pillion Jules, Négociant, Conseiller sortant.
Saint Quentin Fenelon, Avocat, Ancien Bâtonnier.
Sicaud Noma, Marchand de matériaux, Membre de l'Union du Commerce.
Sullière Louis, Mécanicien Electricien.
Vachon Charles, Docteur en médecine, Médecin-Chirurgien de l'Hospice Général, Conseiller sortant.
Tricquet Alfred, Marchand brasseur, Conseiller sortant.
Varache Fernand, licencié ès sciences.

FRESNES

Grande réunion publique et contradictoire au Salon de Jules Fayolle, Grande-Rue, ce soir, jeudi, à sept heures et demie du soir, avec le *concours des citoyens* Paul Assomption, rédacteur au *Propres du Nord* et Georges Dévraigne, délégué du Comité Fédéral.

Ordre du jour : **contre la réaction**.

A LENS

Toute la ligne de défense républicaine s'est réunie hier sous la présidence de Georges Bailly. Etaient présents les dix-huit élus, les autres candidats et quelques militants.

Après une très ample discussion, ensemble de la plus grande camaraderie, il a été décidé que les candidats aux sept sièges encore vacants seraient ceux ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les ceux non élus.

Cette décision a été prise d'autant plus rapidement qu'un des deux principaux intéressés, M. Sauvage a été le premier à la proposer et à la faire adopter : — en assurant ses collègues de la liste, de son concours le plus entier et le *plus dévoué*.

Le citoyen Vincent, second intéressé a approuvé entièrement cette manière d'agir. La proclamation suivante est adressée aux électeurs par les élus du dimanche :

Electeurs,

Par une immense majorité vous nous avez envoyés à l'Hôtel de Ville, dédignant ainsi les manœuvres de calomnie inspirées par nos adversaires.

Merci de votre confiance, nous nous en montrerons dignes en unissant tous nos efforts pour la réalisation du programme que nous vous avons soumis.

Un nouveau devoir s'impose à vous c'est de *nommer dimanche pour compléter l'assemblée communale*, les sept candidats que nous vous proposons ci-dessous et qui ont été choisis suivant les indications données par le suffrage universel.

Vive la République démocratique !

Vos dévoués :

Bailly, *député* — Garbez-Decq — Caron Albert — Gérard Clément — Corrion Philippe — Paquenez Arthur — Dilly François — Pranger-Douchet — Legrand Louis — Douchet Jules — Hubert *François* — *Van Pelt Alfred* — *Durieux* Ferdinand — Voisenx Auguste — Tison Napoléon — Hannart Pierre-Joseph — Omer Letombe Lefebvre-Legrand.

Candidats au scrutin de ballottage :

1. MAYEUX, Eugène, marchand épicier.
2. DEUGNET, Palmyre, épicier au Coron de la Bataille.
3. FASSIAUX, Arthur, camionneur, route d'Arras.
4. POPOT, Fernand, épicier.
5. DEPARDIEU, Pierre-Joseph, mineur, débitant à la Fosse n° 9.
6. POLLART, J-B., débitant au Grand-Condé.
7. REMY, Victor, mineur à la fosse n° 12.

N.-B. — Nous rappelons aux électeurs que le scrutin sera fermé à 5 heures.

SAINT-OMER

Aux électeurs :

Nos concitoyens sont appelés à compléter le Conseil municipal, dimanche prochain.

Le parti républicain présente à leurs suffrages les six candidats dont la liste suit :

Par le grand nombre de voix qu'ils ont obtenues au premier tour, nos amis sont assurés du succès.

Pour atteindre ce résultat, il suffira que tous les républicains, sans exception, fassent leur devoir.

Qu'ils se rendent tous au scrutin et votent en masse avec discipline, et la défaite de la réaction est certaine.

Nous comptons le journée de dimanche avec la plus entière confiance.

Candidats républicains :

1 Clay-Pontbin, brasseur, conseiller sortant. — 2 Denis-Campagne, négociant. — 3 Muteau Amédée, ancien président du Syndicat des ouvriers dentelles, conseiller sortant. — 4 Goudemant-Lambert, négociant. — 5 Pivrot-Noble, fabricant de lingeries. — 6 Tarrar Charles, sous-directeur-gérant.

CALAIS

Réunions électorales

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le citoyen Jaurès, très fatigué, paraît-il en ce moment, ne pourra venir aujourd'hui à Calais, il sera remplacé par un délégué du Comité central du Parti ouvrier.

D'autre part, le citoyen Dédeuze, organise pour ce soir une réunion à la Maison du peuple, où sont convoqués les membres du Parti ouvrier français pour s'entendre sur les mesures à prendre en vue du ballottage.

La carte d'électeur sera exigée à l'entrée.

L'on ne sait encore si les autres du Parti ouvrier français et du Parti ouvrier unitaire feront sionneront. Demain nous serons fixés à cet égard. Il est évident que si les deux partis ne restent pas scindés ils obtiendront dimanche prochain plus de 25 0/0 et seront aussi maîtres de la situation.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Les vœux des Conseils généraux

Paris, 9 mai. — Au cours de la session qui vient de s'ouvrir, plusieurs Conseils généraux, celui de Lot-et-Garonne, notamment, ont voté des résolutions demandant que les vœux des assemblées *départementales se réforant à* des réformes en la loi sont transmis au Parlement pour faire, comme les pétitions, l'objet d'un rapport à la Chambre et au Sénat. Plusieurs députés représentant à la Chambre les départements en question, ont déposé sur le bureau sous forme de proposition de loi.

Les vœux des Conseils généraux, d'après le texte qu'ils présentent, seraient soumis à la même procédure que les pétitions, c'est-à-dire qu'ils seraient renvoyés à l'examen d'une commission *mensuelle* qui décidera s'ils doivent faire l'objet d'une discussion, s'il y a lieu de les soumettre à l'examen de la Chambre ou s'il convient de les écarter par l'ordre du jour.

Les rapports de la Commission, quelles que soient leurs conclusions, pourraient toujours faire l'objet d'une discussion en séance publique et avoir pour effet, en cas de résolution favorable, le vote du rapport d'urgence ou la priorité. Il faudrait pour cela modifier l'article 6 de la loi du 22 juillet 1879 qui limite l'ordre du règlement intérieur de la Chambre. Une proposition analogue sera sans doute déposée sur le bureau du Sénat.

T H

L'affaire Philipp

Paris, 9 mai. — La 10e chambre du tribunal présidée par M. Fabre, jugeait aujourd'hui, par défaut naturellement, cette affaire. Philipp est prévenu, comme on sait, d'avoir commis diverses abus de confiance et malversations escroquerie.

Il était jugé dans des affaires industrielles. Il s'est fait remettre des fonds pour nouvelle ancien directeur d'une de ces affaires, en responsabilité civile pour fraude de gestion. Il avait détourné ces fonds. Dans la Société de tissus, il a détourné le cautionnement de plusieurs employés.

Enfin, voici le fait capital, celui dont s'est le plus vivement préoccupé l'opinion publique.

Philipp a reçu de Paris 40 lettres dans lesquelles il a obtenu